## **AVIS PUBLIC**



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

## PROJET DE RÉSOLUTION - PPCMOI 2015-07/C04-29

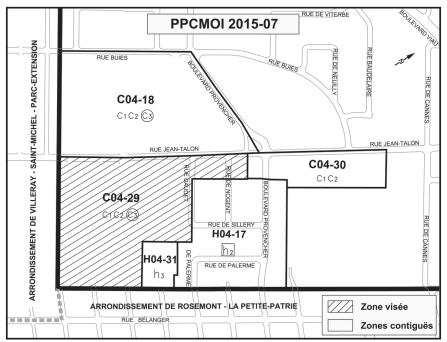
AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Saint-Léonard et des arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Saint-Léonard que lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2016, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un projet de résolution approuvant le projet particulier PPCMOI 2015-07/C04-29 visant à autoriser l'installation d'une (1) enseigne directionnelle sur poteau et d'une (1) enseigne apposée à plat sur le mur du bâtiment situé au 4400-4420, rue Jean-Talon, lot numéro 5 556 179 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de résolution, **le mercredi 23 mars 2016, à 17 h, à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire,** en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire et il vise la zone Commerce C04-29.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.



Ce projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de  $8\,h$  à  $11\,h$  45, de  $12\,h$  45 à  $16\,h$  45, et le vendredi, de  $8\,h$  à  $12\,h$ .

Montréal, le 15 mars 2016.

## La Secrétaire d'arrondissement Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard